

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMUNE DE CABRIES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance ordinaire du 27 septembre 2018
à 19h30, à la Mairie de Cabriès
Délibération n° 2018 / 064

Date de convocation : 23 septembre 2018	Le conseil municipal se réunissant sans condition de quorum, en vertu de l'article L. 2121-17 du CGCT :
Président de séance : M. Hervé FABRE-AUBRESPIY, Maire	Conseillers en exercice : 29
Secrétaire de séance : Mme Marlène BERTRAND	Présents : 18 Représentés : 5 Absents : 6
Rapporteur : M. Hervé FABRE-AUBRESPIY	Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires :
Délibération publiée le : 02/10/2018	Votes pour : 23 Abstentions : 0
Enregistrée en Sous-Préfecture le : 02/10/2018	Votes contre : 0 Non participations : 0
Accusé de réception en Sous-Préfecture n° 013-211300199-20180927-2018_064-DE	Suffrages exprimés : 23

Présents : M. Hervé FABRE-AUBRESPIY – Mme Marie-Thérèse BAGARRI – Mme Marlène BERTRAND – Mme Patricia LAZZARO – M. Frédéric MORLOT – Mme Marie-Claude FLAMENT – M. Roger SCATIZZI – Mme Charlotte ROMERO – Mme Jeanine BERTON – M. Ezio DI CHIARA – M. Gérard BOURQUIN – Mme Annaïk JOUENNE – M. Laurent LONG – M. Marc FONTANELLI – Mme Anne LANFRANCO – M. Pierre BONIFACIO – M. Pascal DURAND – Mme Catherine ANTONA-CHOREL

Avalent donné pouvoir : M. Arnaud DESHAYES à M. Frédéric MORLOT – Mme Nadia TRAINAR à Mme Patricia LAZZARO – Mme Laura PIGNATEL à Mme Marie-Claude FLAMENT – M. Quentin VERRERET à M. Hervé FABRE-AUBRESPIY – M. Jean-Christophe CLEMENT à Mme Anne LANFRANCO

Absents : M. Pablo DE LARD – M. Hervé MARTIN – Mme Betty MEYSSONNIER – M. Marian CAORS – M. Christian FARA – Mme Myriam M'NASRI

Objet : Transfert de domanialité publique de la voie de service longeant le talus-est de la RD9

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la voirie routière, notamment ses articles L.131-4 et L.141-3 ;

Vu le courrier du 6 juillet 2018 par laquelle le vice-président du conseil départemental délégué aux routes du département des Bouches-du-Rhône sollicite le reclassement de la voie de service longeant le talus-est de la RD9 dans la voirie communale,

et après en avoir délibéré,

Sollicite le reclassement de la voie de service longeant le talus-est de la RD9 dans la voirie communale,

Autorise M. le maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,**




Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20180927-2018_064-DE
Date de réception préfecture : 02/10/2018